



17ème législature

| | | |
|---|---|--|
| Question N° : 93 | De M. Romain Tonussi (Rassemblement National - Bouches-du-Rhône) | Question orale sans débat |
| Ministère interrogé > Transports | | Ministère attributaire > Transports |
| Rubrique > transports ferroviaires | Tête d'analyse > Ligne ferroviaire Aix-Rognac | Analyse > Ligne ferroviaire Aix-Rognac. |
| Question publiée au JO le : 07/01/2025 | | |

Texte de la question

M. Romain Tonussi interroge M. le ministre auprès du ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, chargé des transports sur la réouverture de la ligne ferroviaire Aix-en-Provence - Rognac aux voyageurs. Face aux embouteillages fréquents sur la D9, à proximité du pôle d'activité des Milles, cette ligne apparaît comme un moyen de mieux connecter les bassins d'emploi aux zones résidentielles, en fluidifiant les déplacements dans un secteur clé de l'économie régionale. Cependant, les avancées concrètes sur ce dossier semblent limitées. Qu'il s'agisse des études techniques, du financement ou d'un calendrier précis, peu d'éléments permettent d'envisager une mise en œuvre rapide. Il lui demande ainsi de bien vouloir préciser les actions entreprises par le Gouvernement pour faire avancer ce dossier, ainsi que les étapes envisagées pour permettre une mise en œuvre rapide de ce projet plébiscité par de nombreux habitants.